

Témoignage sur le financement du terrorisme au Canada et à l'étranger livré devant le Comité permanent des finances (FINA) de la Chambre des communes

Le 31 mars 2015
Ottawa (Ontario)

Déclaration préliminaire de M. Amit Kumar
Agrégé supérieur, The Anti-Money Laundering Association

(Seul le texte prononcé fait foi)

Monsieur le président, membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à venir discuter du financement du terrorisme au Canada et à l'étranger.

Dans le temps dont je dispose aujourd'hui, je parlerais plus particulièrement de certaines grandes menaces auxquelles le Canada et le reste du monde sont confrontés en ce qui concerne le financement du terrorisme. Je vais aussi présenter brièvement quelques mesures que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses partenaires internationaux, peut prendre pour atténuer de telles menaces.

Comme la force meurtrière de l'État islamique frappe sans relâche, et comme Al-Qaida et ses groupes affiliés du monde entier redoublent d'ardeur, les menaces liées au financement du terrorisme augmentent. L'état islamique a de l'argent et il est plus qu'évident que ses activités sont financées par les méthodes qu'utilisent les criminels et les dons de personnes riches. Parallèlement, l'intensification des activités de Boko Haram et d'Al-Qaida dans la péninsule Arabique, affiliés d'Al-Qaida, ainsi que de Lashkar-e-Taiba et des talibans, tous très bien financés grâce à l'exploitation de sources de financement criminel et à l'utilisation d'organismes de bienfaisance à mauvais escient, inquiète profondément les citoyens démocratiques du Canada et de la communauté internationale.

Un facteur clé qui permet aux organismes terroristes susmentionnés de prospérer est la capacité de blanchir l'agent de leurs crimes pour financer leurs activités terroristes. De leur propre chef, et souvent avec des organisations criminelles, ces groupes terroristes ont été en mesure de maîtriser l'art du blanchiment d'argent pour cacher l'usage final de leurs sources de revenus, c'est-à-dire commettre des actes de terrorisme, former et gérer de nouveaux groupes affiliés et de nouvelles cellules, et former, recruter et radicaliser des terroristes en ligne.

Tendance alarmante : la mondialisation du mouvement des fonds des terroristes qui a non seulement tendance à abuser du système financier international, mais qui rend aussi très difficile le suivi de ces fonds, ainsi que la poursuite en justice et la condamnation de ceux qui commettent des actes infâmes comme pratiquer, financer et favoriser le terrorisme que nous, les gens du monde civilisé, nous plaçons à détester.

Vu la tâche et la mission apparemment impossibles de contenir le mouvement des fonds des terroristes et leur utilisation pour lancer des attaques terroristes, que peuvent faire le Canada et la communauté internationale pour atténuer la menace liée au financement du terrorisme?

Premièrement, il importe de reconnaître que le succès des terroristes dépend du mouvement des hommes, des fonds, du matériel et des messages dans le monde. Par conséquent, les nations devraient envisager une

portée du « soutien matériel » plus grande et plus large qui comprendrait les hommes, les fonds, le matériel et les messages pour qu'elles puissent prendre des décisions plus éclairées et plus efficaces lorsqu'elles veulent contrer le financement du terrorisme par des sanctions, des enquêtes, l'application des lois et règlements et la sensibilisation.

Deuxièmement, vu la libre circulation de l'argent, des hommes, du matériel et des messages de nos jours et à l'ère d'Internet, l'État islamique, Al-Qaida et leurs acolytes ne limitent pas leurs théâtres d'opérations ni leurs activités de financement à l'Iraq, à la Syrie et au Moyen-Orient élargi, mais les élargissent à l'Afrique du Nord, à l'Afrique occidentale, à l'Asie du Sud-Ouest, à l'Asie méridionale, à l'Europe, etc. Les attaques de Paris, d'Ottawa et en Oklahoma, inspirées par l'État islamique, en sont des exemples typiques. C'est aussi le cas de l'attentat ignoble commis à Bruxelles, en Belgique, par le français Mehdi Nemmouche, et des activités de formation de Boko-Haram, d'Al-Qaida et de l'État islamique en Mauritanie. Les combattants terroristes étrangers ne commettent pas des attaques terroristes dans leur pays d'origine seulement. Donc, une stratégie de lutte contre le financement du terrorisme ne devrait pas se limiter à l'Iraq, à la Syrie et à leurs voisins immédiats comme la communauté internationale le fait depuis à peu près un an.

Troisièmement, étant donné la grave menace de radicalisation en ligne, de financement et de recrutement que pose l'État islamique, il est essentiel de collaborer avec les entreprises de médias sociaux pour retirer les vidéos et les sites Web incendiaires qui apprennent aux personnes impressionnables à fabriquer des bombes, qui inculquent des pensées et des croyances radicales et qui font l'apologie de ceux qui commettent des actes terroristes atroces. Les efforts en cours au Canada pour adopter des lois visant à régler un tel problème constituent un pas dans la bonne direction. Heureusement, bien entendu, ces mesures législatives vont assurer un équilibre entre les besoins de sécurité et le droit des citoyens à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée.

Quatrièmement, bien qu'il y ait eu de nombreux débats par le passé sur le fonctionnement et l'efficacité du CANAFE, et que son rendement se soit grandement amélioré de toute évidence, il n'a pas été vraiment question du besoin criant d'un échange bilatéral d'information entre les organismes d'application de la loi et le CANAFE. Cet échange bilatéral améliorerait l'efficacité du CANAFE et la qualité de ses produits de renseignements financiers.

Cinquièmement, bien que les sanctions de l'ONU ciblant Al-Qaida et les talibans soient des mesures dissuasives intéressantes pour « pointer du doigt les coupables » et que les initiatives en matière de renforcement des capacités de la résolution 1373 de l'ONU soient très élogieuses, l'efficacité de leur mise en œuvre n'a pas encore été évaluée, tout comme le fait qu'elles peuvent contenir le financement du terrorisme. Le gouvernement du Canada, qui finance et favorise activement les programmes de renforcement des capacités de lutte contre le financement du terrorisme par l'entremise de l'ONU et de ses organismes, pourrait vouloir demander des renseignements à l'équipe de surveillance d'Al-Qaida et des talibans et à la Direction exécutive du Comité de lutte contre le terrorisme au sujet de l'efficacité de la mise en œuvre et de l'effet des résolutions 1267 et 1373 du CSNU, respectivement.

J'espère que ces réflexions et recommandations permettront au Comité de progresser dans le cadre de son examen du financement du terrorisme au Canada et à l'étranger.

En terminant, je vous remercie, M. le président et membres du Comité, de m'avoir permis de témoigner sur ce sujet. Je suis prêt à répondre à vos questions.